

JJR/cm/0808 3688

CONSEIL CONSULTATIF DES LOCATAIRES
Avenue Henri La Fontaine 49 bte 65
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Woluwe-Saint-Lambert, le 18 août 2008

Concerne : « DOMUS » n° 28 / article : « se débarrasser des encombrants »

Monsieur le Président, Madame la Vice Présidente,

Par la présente, nous accusons réception de votre courrier du 12 août 2008, relatif à l'affaire reprise sous rubrique.

Nous avons pris bonne note de votre remarque concernant le rôle joué par le Conseil Consultatif des Locataires dans l'enlèvement gratuit des encombrants de l'Habitation Moderne. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion qui nous est offerte pour souligner le travail qui a été réalisé par le CoCoLo en cette matière et nous vous proposons de l'évoquer dans un prochain numéro du « DOMUS ».

Veillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Vice Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.



J.J. RIFFLART
Directeur Général



Xavier LIENART
Président